



Pension alimentaire à verser à un enfant majeur parti

Par **rocalie**, le **25/11/2009** à **11:31**

Bonjour,

Nous payons une pension alimentaire pour une fille de 25 ans qui a quitté sa mère et n'a pas donné son adresse. Elle a quitté les études, et savons qu'elle a travaillé il y a un an avec une rémunération. Cela fait 10 ans que nous payons sans justificatifs de situation et que nous ne l'avons pas vu. Le chèque est fait à son nom et envoyé sur ordre de l'avocat à l'adresse de sa mère.

Quoique que l'on fasse on perd toujours et on nous ordonne de verser sans contrôle de qui ou quoi que ce soit. dès que l'on fait quelque chose c'est hurlement colère et menaces . Jusqu'à quand devra ton payer ? Que faire, nous sommes désespérer. Merci